

DÉLIBÉRATIONS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU

23 NOVEMBRE 2023

Délibération CA	N° 1 du 23 novembre 2023		Nature : Réglementaire Non réglementaire x Réglementaire financière (budget et Budget rectificatif : transmission au recteur 15 jours avant CA) Entrée en vigueur : Dès publication x Dès publication et transmission au recteur	
Responsable rédaction	Julien Saint Laurent Directeur général des services		Vu	
Approbateur	Présidente du CA		Délibération adoptée Délibération non adoptée Signature : Pour la Présidente Le Directeur Bertrand RAQUET	
Analyse du vote	Quorum	18	Pour	30
			Abstention(s)	0
	Votants	30	Contre	0
			Refus de vote	0
Publiée sur le site internet le : 30/11/2023		Modalités de recours contre la présente délibération : <i>En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la direction de l'INSA (sec-gen@insa-toulouse.fr) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (Télérecours citoyens : https://www.telerecours.fr/)</i>		
Transmis au recteur le : 30/11/2023				

Adoption du compte-rendu du CA 10 octobre 2023

RAPPEL : Préparation de l'adoption des comptes rendus des conseils d'administration

Lors de la séance du conseil d'administration du 1^{er} avril 2011, la proposition suivante a été adoptée : après chaque réunion du conseil, un projet de compte rendu est transmis dans les meilleurs délais par courrier électronique à tous les administrateurs présents.

Les demandes de rectification écrites seront prises dans un délai de 8 jours après cet envoi ; le procès-verbal est corrigé s'il s'agit de simples erreurs matérielles ou d'une mauvaise prise de notes d'une déclaration ou encore d'oublis.

En cas de contestation de fond ou de désaccord sur la demande de rectification la question est débattue lors de la réunion du conseil auquel est soumis le compte rendu.

Il est bon de noter que les débats du conseil sont intégralement enregistrés, la bande son de l'enregistrement permet de retrouver les propos exacts tenus par les administrateurs et de vérifier le bon ordonnancement des délibérations.

Les délibérations sont en quelque sorte le procès-verbal au sens juridique de ce terme des décisions du conseil, c'est le seul document public. C'est un acte de gouvernance publié qui s'impose à la communauté, il est exécutable par le directeur et contestable.

Le compte rendu qui reste une prestation intellectuelle permet de retrouver plus facilement le fil des délibérations, il donne la possibilité pour un administrateur absent de se tenir au courant. C'est un document synthétique qui présente les grandes idées du débat, qui met en relief les points essentiels, il présente un assemblage des points de vue, avis, remarques. Dans ce cadre, il est admis que le rédacteur puisse organiser l'ordre désordonné d'un débat pour lui rendre une logique. Mieux on peut parler de travail analytique de reformulation des propos. Il est donc souhaitable de conserver à ce compte rendu sa définition et sa vocation, sans vouloir le transformer en compte rendu intégral.

Texte :

Le compte-rendu du CA du 10 octobre 2023 est adopté.

Délibération CA	N° 2 du 23 novembre 2023		Nature : Réglementaire Non réglementaire Réglementaire financière (budget et Budget rectificatif : transmission au recteur 15 jours avant CA) x Entrée en vigueur : Dès publication Dès publication et transmission au recteur x	
Responsable rédaction	Stéphanie Payet Agent comptable		Vu	
Approbateur	Présidente du CA		Délibération adoptée Délibération non adoptée Signature : Pour la Présidente Le Directeur Bertrand RAQUET	
Analyse du vote	Quorum	18	Pour	30
			Abstention(s)	0
	Votants	30	Contre	0
			Refus de vote	0
Publiée sur le site internet le : 30/11/2023 Transmis au recteur le : 30/11/2023		Modalités de recours contre la présente délibération : <i>En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la direction de l'INSA (sec-gen@insa-toulouse.fr) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (Télérecours citoyens : https://www.telerecours.fr/)</i>		

Budget rectificatif 2023 n°2

Texte :

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R. 719-66,
Vu l'article 175 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget,

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 766 ETPT, dont 501 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 265 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- En consolidé :
 - 84 172 260 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 52 125 150 € personnel
 - 19 908 389 € fonctionnement et intervention
 - 12 138 721 € investissement
 - 86 202 588 € de crédits de paiement dont :
 - 52 125 150 € personnel
 - 19 246 674 € fonctionnement et intervention
 - 14 830 764 € investissement
 - 80 263 353 € de prévisions de recettes
 - 5 939 235 € de solde budgétaire déficitaire

- Pour le budget annexe AIME :
 - 349 694 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 5 000 € personnel
 - 314 694 € fonctionnement et intervention
 - 30 000 € investissement
 - 345 752 € de crédits de paiement dont :
 - 5 000 € personnel
 - 310 752 € fonctionnement et intervention
 - 30 000 € investissement
 - 275 006 € de prévisions de recettes
 - 70 746 € de solde budgétaire déficitaire
- Pour le budget annexe Patrimoine :
 - 12 560 434 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 5 257 852 € fonctionnement et intervention
 - 7 302 582 € investissement
 - 14 436 388 € de crédits de paiement dont :
 - 4 689 806 € fonctionnement et intervention
 - 9 746 582 € investissement
 - 11 129 269 € de prévisions de recettes
 - 3 307 119 € de solde budgétaire déficitaire
- Pour le budget annexe SAIC :
 - 14 847 721 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 7 020 000 € personnel
 - 4 831 628 € fonctionnement et intervention
 - 2 996 093 € investissement
 - 15 314 928 € de crédits de paiement dont :
 - 7 020 000 € personnel
 - 5 145 594 € fonctionnement et intervention
 - 3 149 334 € investissement
 - 14 469 917 € de prévisions de recettes
 - 845 011 € de solde budgétaire déficitaire
- Pour le budget annexe Fondation :
 - 972 893 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 120 000 € personnel
 - 802 893 € fonctionnement et intervention
 - 50 000 € investissement
 - 978 308 € de crédits de paiement dont :
 - 120 000 € personnel
 - 808 308 € fonctionnement et intervention
 - 50 000 € investissement
 - 700 000 € de prévisions de recettes
 - 278 308 € de solde budgétaire déficitaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- En consolidé :
 - 5 200 152 € de prélèvement sur la trésorerie
 - 1 209 343 € en déficit de résultat patrimonial
 - 839 632 € de capacité d'autofinancement
 - 9 656 529 € de prélèvement sur le fonds de roulement
- Pour le budget annexe AIME :
 - 17 817 € de prélèvement sur la de trésorerie
 - 112 145 € en déficit de résultat patrimonial
 - 38 297 € d'insuffisance d'autofinancement
 - 68 297 € de prélèvement sur le fonds de roulement

- Pour le budget annexe Patrimoine :
 - 721 050 € de prélèvement sur la trésorerie
 - 477 054 € en déficit de résultat patrimonial
 - 177 807 € de capacité d'autofinancement
 - 9 550 768 € de prélèvement sur le fonds de roulement
- Pour le budget annexe SAIC :
 - 937 486 € de prélèvement sur la trésorerie
 - 0 € de résultat patrimonial
 - 571 710 € de capacité d'autofinancement
 - 820 786 € de variation de fonds de roulement
- Pour le budget annexe Fondation :
 - 45 352 € de prélèvement sur la trésorerie
 - 0 € de résultat patrimonial
 - 2 052 € de capacité d'autofinancement
 - 2 052 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Délibération CA	N° 3 du 23 novembre 2023		Nature : Réglementaire Non réglementaire Réglementaire financière (budget et Budget rectificatif : transmission au recteur 15 jours avant CA) x Entrée en vigueur : Dès publication Dès publication et transmission au recteur x	
Responsable rédaction	Stéphanie Payet Agent comptable		Vu	
Approbateur	Présidente du CA		Délibération adoptée Délibération non adoptée Signature : Pour la Présidente Le Directeur Bertrand RAQUET	
Analyse du vote	Quorum	18	Pour	30
			Abstention(s)	0
	Votants	30	Contre	0
			Refus de vote	0
Publiée sur le site internet le : 30/11/2023 Transmis au recteur le : 30/11/2023		Modalités de recours contre la présente délibération : <i>En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la direction de l'INSA (sec-gen@insa-toulouse.fr) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (Télérecours citoyens : https://www.telerecours.fr/)</i>		

Budget initial 2024

Texte :

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R. 719-66,
Vu l'article 175 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget,

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 767 ETPT, dont 501 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 266 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- En consolidé (y compris fondation) :
 - 87 332 008 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 54 154 110 € personnel
 - 17 957 836 € fonctionnement et intervention
 - 15 220 062 € investissement
 - 89 569 382 € de crédits de paiement dont :
 - 54 154 110 € personnel
 - 18 947 903 € fonctionnement et intervention
 - 16 437 369 € investissement
 - 76 964 185 € de prévisions de recettes
 - 12 575 197 € de solde budgétaire déficitaire

- Pour le budget annexe AIME :
 - 563 516 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 27 500 € personnel
 - 286 016 € fonctionnement et intervention
 - 250 000 € investissement
 - 603 348 € de crédits de paiement dont :
 - 27 500 € personnel
 - 325 848 € fonctionnement et intervention
 - 250 000 € investissement
 - 627 500 € de prévisions de recettes
 - 24 152 € de solde budgétaire excédentaire
- Pour le budget annexe Patrimoine :
 - 13 517 096 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 4 015 457 € fonctionnement et intervention
 - 9 501 639 € investissement
 - 15 072 152 € de crédits de paiement dont :
 - 4 290 255 € fonctionnement et intervention
 - 10 781 897 ; € investissement
 - 6 986 875 € de prévisions de recettes
 - 8 085 277 € de solde budgétaire déficitaire
- Pour le budget annexe SAIC :
 - 15 459 717 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 7 000 000 € personnel
 - 5 431 626 € fonctionnement et intervention
 - 3 028 091 € investissement
 - 15 812 958 € de crédits de paiement dont :
 - 7 000 000 € personnel
 - 5 631 626 € fonctionnement et intervention
 - 3 181 332 € investissement
 - 15 964 190 € de prévisions de recettes
 - 151 232 € de solde budgétaire
- Pour le budget annexe Fondation :
 - 965 000 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 120 000 € personnel
 - 815 000 € fonctionnement et intervention
 - 30 000 € investissement
 - 965 000 € de crédits de paiement dont :
 - 120 000 € personnel
 - 815 000 € fonctionnement et intervention
 - 30 000 € investissement
 - 505 000 € de prévisions de recettes
 - 460 000 € de solde budgétaire déficitaire

Article 2 :

- En consolidé (y compris fondation):
 - 11 695 197 € de prélèvement sur la trésorerie
 - 3 052 695 € en déficit de résultat patrimonial
 - 717 637 € d'insuffisance d'autofinancement
 - 6 046 014 € de prélèvement sur le fonds de roulement
- Pour le budget annexe AIME :
 - 95 901 € de prélèvement sur la trésorerie
 - 46 297 € en déficit de résultat patrimonial
 - 27 551 € de capacité d'autofinancement
 - 27 551 € de variation de fonds de roulement

- Pour le budget annexe Patrimoine :
 - 1 061 924 € de prélèvement sur la trésorerie
 - 1 533 160 € en déficit de résultat patrimonial
 - 592 217 € d'insuffisance d'autofinancement
 - 3 756 473 € de prélèvement sur le fonds de roulement
- Pour le budget annexe SAIC :
 - 2 425 584 € de prélèvement sur la trésorerie
 - 0 € de résultat patrimonial
 - 571 710 € de capacité d'autofinancement
 - 361 170 € de variation de fonds de roulement
- Pour le budget annexe Fondation :
 - 77 188 € de prélèvement sur la trésorerie
 - 0 € de résultat patrimonial
 - 2 052 € de capacité d'autofinancement
 - 2 052 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Article 3 :

Le conseil d'administration vote la création du centre de responsabilité (CR) suivant :
9403 – INFRASTRUCTURE RESIDENCES

Délibération CA	N° 4 du 23 novembre 2023		Nature : Réglementaire x Non réglementaire Réglementaire financière (budget et BR transmission au recteur 15 jours avant CA) Entrée en vigueur : Dès publication Dès publication et transmission au recteur x	
Responsable rédaction	Julien Saint Laurent Directeur général des services		Vu	
Approbateur	Présidente du CA		Délibération adoptée Délibération non adoptée Signature : Pour la Présidente Le Directeur Bertrand RAQUET	
Analyse du vote	Quorum	18	Pour	29
			Abstention(s)	0
	Votants	29	Contre	0
			Refus de vote	0
Publiée sur le site internet le : 30/11/2023 Transmis au recteur le : 30/11/2023		Modalités de recours contre la présente délibération : <i>En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la direction de l'INSA (sec-gen@insa-toulouse.fr) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (Télérecours citoyens : https://www.telerecours.fr/)</i>		

Prolongation des règles dérogatoires du Guide des missions

Texte :

Vu l'article 7-1 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006

Le Conseil d'administration approuve la prorogation des règles dérogatoires du Guide des missions de l'INSA définissant les dispositions pour le remboursement des frais de déplacement professionnel de ses agents jusqu'au 31/12/2024.

Délibération CA	N° 5 du 23 novembre 2023		Nature : Réglementaire x Non réglementaire Réglementaire financière (budget et BR transmission au recteur 15 jours avant CA) Entrée en vigueur : Dès publication Dès publication et transmission au recteur x	
Responsable rédaction	Stéphanie Payet Agent comptable		Vu	
Approbateur	Présidente du CA		Délibération adoptée Délibération non adoptée Signature : Pour la Présidente Le Directeur Bertrand RAQUET	
Analyse du vote	Quorum	18	Pour	29
			Abstention(s)	0
	Votants	29	Contre	0
			Refus de vote	0
Publiée sur le site internet le : 30/11/2023 Transmis au recteur le : 30/11/2023		Modalités de recours contre la présente délibération : <i>En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la direction de l'INSA (sec-gen@insa-toulouse.fr) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (Télérecours citoyens : https://www.telerecours.fr/)</i>		

Subventions 2024

Texte :

Le Conseil d'administration approuve les subventions suivantes :

- API 20 690 €
- AS 10 000 €
- IAT 21 000 €

Délibération CA	N° 6 du 23 novembre 2023		Nature : Réglementaire x Non réglementaire Réglementaire financière (budget et BR transmission au recteur 15 jours avant CA) Entrée en vigueur : Dès publication Dès publication et transmission au recteur x	
Responsable rédaction	Stéphanie Payet Agent comptable		Vu	
Approbateur	Présidente du CA		Délibération adoptée Délibération non adoptée Signature : Pour la Présidente Le Directeur Bertrand RAQUET	
Analyse du vote	Quorum	18	Pour	29
			Abstention(s)	0
	Votants	29	Contre	0
			Refus de vote	0
Publiée sur le site internet le : 30/11/2023 Transmis au recteur le : 30/11/2023		Modalités de recours contre la présente délibération : <i>En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la direction de l'INSA (sec-gen@insa-toulouse.fr) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (Télérecours citoyens : https://www.telerecours.fr/)</i>		

Tarifs

Texte :

Le Conseil d'administration approuve les tarifs joints à la présente délibération.

DIRECTION RELATIONS INTERNATIONALES - ENSEIGNEMENTS DIVERS

Programmes spécifiques	Année civile 2023 Frais spécifiques	Année civile 2024 Frais spécifiques	Observations
NORGINSA			Frais spécifiques de scolarité (y compris droits d'inscription national) conformément à la convention signée
- 1ère année	9 150 €	9 150 €	
- 1ère année cours de FLE	800 €	800 €	Cours de FLE ne concerne que les étudiants ne parlant pas du tout français
- 2ème année	4 750 €	4 750 €	
- 3ème année	3 650 €	3 650 €	
ASINSA : – pour la 1ère année			
	4 499 €	4 499 €	Frais spécifiques (hors droits d'inscription national)
	0 €	0 €	Frais spécifiques (hors droit d'inscription national) pour étudiants extra-communautaires bénéficiant du statut de protection temporaire ou de celui de réfugié, dans la limite d'un étudiant par année académique
Droits annuels des étudiants du programme Master "n+" (réseau N+i)			Frais spécifiques (hors droits d'inscription national)
- 4A	1 700 €	1 700 €	
- 4A boursier BGF	1 700 €	1 700 €	
- 5A	800 €	800 €	
-5 A boursiers BGF	800 €	800 €	
MASTER internationaux			
	5 139 €	5 139 €	Frais spécifiques (hors droit d'inscription national).
	0 €	0 €	Frais spécifiques (hors droit d'inscription national) pour étudiants extra-communautaires bénéficiant du statut de protection temporaire ou de celui de réfugié, dans la limite d'un étudiant par année académique.
IBERINSA			
	700 €	700 €	Frais spécifiques (hors droit d'inscription national)
	0 €	0 €	Frais spécifiques (hors droit d'inscription national) pour étudiants extra-communautaires bénéficiant du statut de protection temporaire ou de celui de réfugié, dans la limite d'un étudiant par année académique
ENGINSA			
Vivier Européen	1 299 €	1 299 €	Frais spécifiques réduits sur critères (hors droit d'inscription national)
Vivier non Européen	4 399 €	4 399 €	Frais spécifiques normaux sur critères (hors droit d'inscription national)
	0 €	0 €	Frais spécifiques (hors droit d'inscription national) pour étudiants extra-communautaires bénéficiant du statut de protection temporaire ou de celui de réfugié, dans la limite d'un étudiant par année académique
SUMMER SCHOOL FLE			
	150 € / semaine	150 € / semaine	Tarif réduit pour les étudiants d'un établissement partenaire poursuivant un cursus de formation à l'INSA à l'issue de la SS FLE
	300 € / semaine	300 € / semaine	Plein tarif pour les étudiants d'un établissements partenaire ne poursuivant pas un cursus de formation à l'INSA à l'issue de la SS FLE
	0 € /semaine	0 € /semaine	Gratuit pour les étudiants ayant le statut de protection temporaire ou de réfugié, en provenance d'un établissement partenaire ou poursuivant un cursus de formation à l'INSA à l'issue de la SS FLE
SUMMER SCHOOL FLE (en ligne)			
	100 € / semaine	100 € / semaine	Tarif unique pour les étudiants d'un établissement partenaire poursuivant un cursus de formation à l'INSA à l'issue de la SS FLE en ligne (durée 2 semaines)
	300 € /semaine	300 € /semaine	Tarif unique pour les étudiants ne poursuivant pas un cursus de formation à l'INSA à l'issue de la SS FLE en ligne (durée 2 semaines)
FLE étudiant échange	60 €	60 €	25h pour 1 semestre (NB. Gratuit pour les étudiants du programme Erasmus+ ou lorsqu'inscrit dans le contrat pédagogique de l'étudiant-e en échange)
SUMMER SCHOOL scientifique	200 €	200 €	par semaine tarif réduit, partenaire privilégié
SUMMER SCHOOL scientifique	400 €	400 €	par semaine, tarif plein
Programme culturel SUMMER SCHOOL Analyse du cycle de vie (EUR BioEco)			
Activités culturelles uniquement	139,5 €	139,5 €	
Activités culturelles + hébergement et transport	240 €	240 €	

		Instruction CANDIDATURE			EN FORMATION INSA						
		Dossier CANDIDATURE		Frais de traitement	Frais inscription		Frais de formation à partir de juin 2024			Tutorat	Certificatio n
		Pour 2023/2024	A partir de juin 2024	Qui	Pour 2023/2024	A partir de juin 2024	Entreprise / Opco (CPF, CPF de transition, alternance)	Autofinancement			
Ingénieur	Cycle terminal 1ière année Financé par la Région (au titre de demandeur d'emploi)			Jury de fin 4 ^e année	601€ (convention FORPROSUP) à exonérer	601€ (convention FORPROSUP) à exonérer	7287 (pris en charge par la convention FORPROSUP)				
	Cycle terminal 1ière année non demandeur d'emploi			Jury de fin 4 ^e année	inclus dans frais de formation		7000		3500		
	Cycle terminal 2ème année			Jury de fin 5 ^e année	inclus dans frais de formation		7000		3500		
	Alternant PRO A Ingénieur (3,4 et 5ème année) / an			Jury 3,4,5 A	inclus dans frais de formation	inclus dans frais de formation	13200				
	CDPRO 5 ^e année ou CT2 en Contrat de Professionnalisation			Chargé mission et Direction FC	exempté par arrêté, inclus dans frais formation		7000				
	Apprent Apprentissage			Secrétariat, équipe pédagogique	95	105	11000/an				
IDPE Ingénieur Diplômé Par l'Etat		610	<p><i>Vu l'arrêté du 9 août 2012 fixant la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de fonctionnement de jurys relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, notamment ses articles 6 et 7.</i></p> <p>Article 1 : A partir de l'année budgétaire 2021, le Conseil d'administration approuve les montants de rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire au fonctionnement des jurys particuliers conduisant au titre d'ingénieur diplômé par l'Etat qui suivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> Audition des candidats, épreuves orales, épreuves pratiques : 35 euros par heure Analyse préalable du dossier du candidat : 35 euros par candidat <p>Article 2 : A partir de l'année budgétaire 2021, le Conseil d'administration approuve les montants suivants de rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire au fonctionnement des jurys particuliers de VAE des autres titres et diplômes que ceux mentionnés à l'article 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Audition des candidats, épreuves orales, épreuves pratiques : 15 euros par heure Analyse préalable du dossier du candidat : 8 euros par candidat 								
VAE	Phase 1 - pré-dossier de demande de VAE avec accompagnement (CRIVA)	95	95	Chargé mission FC							
	Phase 2 - jury de VAE - avec accompagnement	/	/	<p>Heures accompagnement /tutorat « ingénierie » : 10h eq TD Heures accompagnement/tutorat « méthodologie » : 6h eq TD</p> <p><i>Vu l'arrêté du 9 août 2012 fixant la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de fonctionnement de jurys relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, notamment ses articles 6 et 7.</i></p> <p>Article 1 : A partir de l'année budgétaire 2021, le Conseil d'administration approuve les montants de rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire au fonctionnement des jurys particuliers conduisant au titre d'ingénieur diplômé par l'Etat qui suivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> Audition des candidats, épreuves orales, épreuves pratiques : 35 euros par heure Analyse préalable du dossier du candidat : 35 euros par candidat <p>Article 2 : A partir de l'année budgétaire 2021, le Conseil d'administration approuve les montants suivants de rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire au fonctionnement des jurys particuliers de VAE des autres titres et diplômes que ceux mentionnés à l'article 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Audition des candidats, épreuves orales, épreuves pratiques : 15 euros par heure Analyse préalable du dossier du candidat : 8 euros par candidat 	601	2000	2000				
	Phase 3 - jury de VAE - avec accompagnement			Tutorat /accompagnement à la carte (h eq, TD)	601	selon les modules					
MS	Mastère spécialisé Safety Engineering & Management	A voir avec Responsable MS	A voir avec Responsable MS	Chargé mission FC Réfèrent MS	inclus dans frais de formation		10500	9000			
	Mastère spécialisé Ingénieur d'Affaires Industrielles	95 €	A voir avec Responsable MS				13500	11500			
	Mastère Spécialisé Innovative and secure IoT systems	95	95				12000	9000			
	Mastère Spécialisé Valorisation des données massives	95	95				12000	9000			
	Tous nos Mastères Spécialisés Financés par la Région	95	95					1000 (convention FORPRO SUP)	7287 (pris en charge par la convention FORPROSUP)		
Compétences	Certificat - Module Ingénieur			Chargé mission FC			161€/ECTS	80€/ECTS	161	100	
	Module à distance						200	100	161	100	

RECRUTEMENT

Désignation	Année civile 2023	Année civile 2024	OBSERVATIONS
Frais de candidature Recrutements :			
Candidats non boursiers sur critères sociaux	105,00 €	105,00 €	3ème année apprentissage, Tarif INTER INSA et 4ème année INSA Tlse
Candidats boursiers sur critères sociaux			
Candidats titulaires d'un diplôme étranger	105,00 €	105,00 €	

VACATIONS POUR LES SALONS ET LES COMMISSIONS D'ENTRETIENS D'ADMISSION

Désignation	Année civile 2023	Année civile 2024	OBSERVATIONS
Par demi-journée Vacations pour Salons et Entretiens 1A 2A 3A HORS CPGE	60,00 €	60,00 €	Tarif INTER INSA
Par demi-journée Vacations Entretiens 3A CPGE	90,00 €	90,00 €	

STAGE APS, sortie 5ème année et contrats de professionnalisation

Désignation	Année universitaire 2022/2023	Année universitaire 2023/2024
Contribution étudiante - tarif normal 5ème année hors contrats de professionnalisation	40 €	40 €
Contribution étudiante - tarif normal contrats de professionnalisation	40 €	70 €
Contribution étudiante - tarif aménagé (5ème année et contrats de professionnalisation)	40 €	-

LOCATION DE SALLES

TARIFS HT

Désignation	Année civile 2023	Année civile 2024
	Demi journée (*)	Demi journée (*)
Salle de classe	90,00 €	90,00 €
Salle d'examen	460,00 €	460,00 €
Salle de TP	(*)(*)	(*)(*)
Salle d'exposition 1er étage restaurant	350,00 €	350,00 €
Amphi Léonard de Vinci	580,00 €	580,00 €
Amphi Riquet	580,00 €	580,00 €
Amphi Fourier	690,00 €	690,00 €
	Journée (*)	Journée (*)
Cafétéria	460,00 €	460,00 €

(*)sauf convention établie pour usage régulier

(*)(*) tarif fixé par le Directeur selon la configuration de la salle

LOCATION INSTALLATIONS SPORTIVES

TARIFS HT POUR LES EXTERIEURS

Désignation	Année civile 2023 à l'heure (*)				Année civile 2024 à l'heure (*)			
	Tarif horaire (ponctuel)	Tarif horaire au semestre**	Journée complète	Weekend complet	Tarif horaire (ponctuel)	Tarif horaire au semestre**	Journée complète	Weekend complet
Salle de danse	20€/Heure	14€/Heure	80€/Heure	120€/Heure	20€/Heure	14€/Heure	80€/Heure	120€/Heure
Gymnase	100€/Heure	70€/Heure	400€/Heure	600€/Heure	100€/Heure	70€/Heure	400€/Heure	600€/Heure
Salle de musculation	30€/Heure	21€/Heure	120€/Heure	180€/Heure	30€/Heure	21€/Heure	120€/Heure	180€/Heure
Salle de combat	25€/Heure	17,5€/Heure	100€/Heure	150€/Heure	25€/Heure	17,5€/Heure	100€/Heure	150€/Heure
Terrain synthétique seul	60€/Heure	42€/Heure	240€/Heure	360€/Heure	60€/Heure	42€/Heure	240€/Heure	360€/Heure
Terrain synthétique avec vestiaires	70€/Heure	49€/Heure	280€/Heure	420€/Heure	70€/Heure	49€/Heure	280€/Heure	420€/Heure

(*)sauf convention établie entre certains établissements. Tarif forfaitaire pour usagers réguliers(50% tarifs ponctuels)

** le semestre se définit en fonction du calendrier universitaire voté par l'INSA

TARIFS HT PARTENAIRES UNIVERSITAIRES

Désignation	Année civile 2023 à l'heure (*)				Année civile 2024 à l'heure (*)			
	Tarif horaire (ponctuel)	Tarif horaire au semestre**	Journée complète	Weekend complet	Tarif horaire (ponctuel)	Tarif horaire au semestre**	Journée complète	Weekend complet
Salle de danse	14€/Heure	10€/Heure	40€/Heure	60€/Heure	14€/Heure	10€/Heure	40€/Heure	60€/Heure
Gymnase	50€/Heure	30€/Heure	200€/Heure	300€/Heure	50€/Heure	30€/Heure	200€/Heure	300€/Heure
Salle de musculation	21€/Heure	15€/Heure	60€/Heure	90€/Heure	21€/Heure	15€/Heure	60€/Heure	90€/Heure
Salle de combat	17,5€/Heure	12,5€/Heure	50€/Heure	75€/Heure	17,5€/Heure	12,5€/Heure	50€/Heure	75€/Heure
Terrain synthétique seul	42€/Heure	30€/Heure	120€/Heure	180€/Heure	42€/Heure	30€/Heure	120€/Heure	180€/Heure
Terrain synthétique avec vestiaires	49€/Heure	35€/Heure	140€/Heure	210€/Heure	49€/Heure	35€/Heure	140€/Heure	210€/Heure

** le semestre se définit en fonction du calendrier universitaire voté par l'INSA

Coûts de location

année	Année civile 2023	Année civile 2024
Batiments nus : Indice de référence des loyers (Ref : 2007 - T3 : 113,68)	136,27	141,03
Tarif arrondi pour les entreprises créées depuis plus de 2 ans	175,18	181,30
Tarif arrondi pour les entreprises en création ou créées depuis moins de 2 ans	100,10	103,60
Parking : mètre linéaire/ jour	5,70	5,90

Coûts de location

année	Année civile 2023	Année civile 2024
Batiments nus : Indice de référence des loyers (Ref : 2013 - T3 : 124,66)	136,27	141,03

LOCATION DE SALLE C2IP

TARIFS HT

Désignation	Année civile 2023	Année civile 2024
	Demi journée	Demi journée
Studio C2IP	600 €	600 €
Studio C2IP avec assistance technique d'un personnel	900 €	900 €
	Module	Module
Conception et réalisation d'un module e-learning (équivalent 1 heure de formation présentielle)	1 800 €	1 800 €
	Journée	Journée
Conseil – Accompagnement - Suivi de projet	600 €	600 €
	30 mn de vidéo produite	30 mn de vidéo produite
Réalisation d'un screencast	600 €	600 €
Montage d'une vidéo avec enrichissement en post-production	500 €	500 €
Montage d'une vidéo avec peu de post-production	800 €	800 €

PROPOSITION TARIFAIRE POUR LES SERVICES INTERNES DE TRADUCTION ET DE REVISION

Vous trouverez ci-dessous les tarifs de traduction et de révision que le service de traduction interne de l'INSA propose à ses chercheurs et professeurs. Ces services prennent en compte les critères spécifiques à la publication cible (revue scientifique, matériel de cours, etc.).

Conformément aux pratiques courantes dans le secteur de la traduction, la base tarifaire des services est le mot, étant donné qu'il constitue l'indicateur le plus fiable de la charge de travail. À titre de référence, une page d'article scientifique standard dans *Nature Reviews* compte entre 800 et 1100 mots.

GRILLE TARIFAIRE

	TRADUCTION	REVISION
FR > EN	0,11 € / mot	0,06 € / mot

À différence d'une relecture, qui vise uniquement à corriger les fautes d'orthographe et de grammaire les plus importantes, une révision implique retravailler le texte d'un point de vue stylistique et linguistique.

Une révision cherche à améliorer le texte dans son intégralité (et, le cas échéant, de le récrire), en corrigeant les faux-sens, contresens et omissions.

TARIFS DEGRESSIFS

Nouveaux segments (0 - 84%)	100% du prix (tarif plein)
Fuzzies (85 - 99%)	80% du prix (réduction de 20%)
Répétitions (100%)	60% du prix (réduction de 40%)

Le service de traduction interne propose un système de réductions ou « tarifs dégressifs ».

Les tarifs dégressifs s'appliquent sur un segment (phrase) donné du texte source lorsqu'il contient un certain degré de répétition (indiqué sur le tableau) par rapport à un segment (phrase) déjà traduit sur le même texte.

Le degré de répétition d'une phrase est déterminé par le biais du logiciel de traduction SDL Trados et son algorithme de similarité.

CERTIFICATION CISCO

Formation facultative proposée en 4^e et 5^e année du DGEI.

Comprend la formation en ligne, les TP et l'inscription aux examens.

Année 2023	Année 2024
50 €	50 €

Mastères spécialisés – tarifs de formation initiale

TARIFS HT

MS	2022/2023	2023/2024
Valorisation des données massives Valdom	9000 € hors CVEC	9000 € hors CVEC
Sécurité Informatique	9000 € hors CVEC	9000 € hors CVEC
Safety Engineering and Management Seam	9000 € hors CVEC 4500 € pour les anciens élèves- ingénieurs ayant suivi le PTP « Risk Engineering » l'année précédente, hors CVEC	9000 € hors CVEC 4500 € pour les anciens élèves- ingénieurs ayant suivi le PTP « Risk Engineering » l'année précédente, hors CVEC
Ingénieur d'Affaires Industrielles	11 500 € hors CVEC	11 500 € hors CVEC
Innovative and Secure IoT Systems	9000 € hors CVEC	9000 € hors CVEC

Tarif SEAM OnLine

TARIFS HT

	Année civile 2023	Année civile 2024
Certificats de validation d'une unité	15 €	15 €

	Année civile 2023	Année civile 2024
Diplôme d'établissement SEAM OnLine se décomposant ainsi:	500 €	500 €
Certificats de validation d'une unité	15 € (9 certificats en tout)	15 € (9 certificats en tout)
Candidature à l'examen du diplôme d'établissement "Diploma in Safety Engineering"	365 €	365 €

Tarifs Droit global Exam.

Global Exam est une plateforme en ligne qui propose un entraînement aux examens linguistiques

	Droit d'inscription 2022-2023	Droit d'inscription 2023-2024
Droit d'inscription facultatif "entraînement au TOEIC 2020-2021"	34 €	34 €
Exonération de ces frais d'inscription facultatifs	<ul style="list-style-type: none">- pour les étudiants inscrits en 4A Anglais Renforcé.- pour les étudiants en FISA qui ont des difficultés en anglais, sur décision des responsables des filières d'Apprentissage	<ul style="list-style-type: none">- pour les étudiants inscrits en 4A Anglais Renforcé.- pour les étudiants en FISA qui ont des difficultés en anglais, sur décision des responsables des filières d'Apprentissage

RELATIONS ENTREPRISES ET ALUMNI

En HT

Désignation	Année civile 2023	Année civile 2024
Pack Entreprise*	-	-
Pack Premium*	10 000 €	10 000 €

* pour un pack ayant déjà souscrit sa participation au forum ByINSA

FOURNITURES

Désignation	Année civile 2023	Année civile 2024
PAPETERIE ⁽¹⁾	TTC	TTC
Papier A4 80g	5,00 €	5,00 €
Papier A3 80g	10,00 €	10,00 €
DIVERS	HT	HT
Carte multi-fonctions INSA ⁽²⁾	12,50 €	12,50 €
Livre "Guide pratique pour la pédagogie active : Les APP" ⁽³⁾	23,70 €	23,70 €
Duplicata de diplôme	100,00 €	100,00 €

⁽¹⁾ Ces tarifs pourront être modifiés en cours d'année en fonction de l'évolution des cours du papier.

⁽²⁾ La carte multi-fonctions permet l'accès au campus et à la restauration, elle est gratuite pour les étudiants et les personnels, elle ne devient payante qu'en cas de perte ou de détérioration. Elle est payante pour les extérieurs. Une caution du même montant est demandé pour les cartes "Passager".

⁽³⁾ Frais de port en supplément en fonction de la destination

TRAVAUX DU SERVICE REPROGRAPHIE

Copies noir et blanc

Désignation	Année civile 2023 (HT)	Année civile 2024 (HT)
Recto	0,014 €	0,014 €
Recto-verso	0,027 €	0,027 €
Réduction	/	/
Papier blanc	0,010 €	0,010 €
Papier couleur	0,010 €	0,010 €
Dossier	0,060 €	0,060 €
Bristol	/	/
Agrafé 1 point	0,010 €	0,010 €
Agrafé 2 points	0,020 €	0,020 €
Travaux en imposition	0,017 €	0,017 €
Encollage simple	0,030 €	0,030 €
Encartage	0,030 €	0,030 €
Dos avec toile ou couverture parchemin	0,550 €	0,550 €
Façonnage (les 100)	0,310 €	0,310 €
Pliage (les 100)	0,310 €	0,310 €
Couverture transparente	0,190 €	0,190 €
Divers (façonnage spéciaux)	0,400 €	0,400 €
Reliure spirale plastique	0,190 €	0,190 €
Reliure spirale métallique	0,500 €	0,500 €

A partir du 1er janvier 2009, le tarif d'impression de la copie A3 est égal au tarif d'impression de deux copies A4.

TARIFS D'INSCRIPTION A LA BIBLIOTHEQUE DE L'INSA

INSCRIPTION UNIVERSITAIRE			2022-2023	2023-2024
Lecteur autorisé Etudiant	Tarif réglementaire* fixé par arrêté	Inscription pour 1 an	34,00 €	34,00 €
		Inscription pour 6 mois	17,00 €	17,00 €
		Inscription pour 3 mois	8,50 €	8,50 €
Lecteur autorisé Non Etudiant	Tarif réglementaire* fixé par arrêté + 10 €	Inscription pour 1 an	44,00 €	44,00 €
		Inscription pour 6 mois	22,00 €	22,00 €
		Inscription pour 3 mois	11,00 €	11,00 €
Membre d'un établissement relevant du secteur public			34,00 €	34,00 €
Membre d'un établissement relevant du secteur privé			44,00 €	44,00 €

Ont un **accès gratuit** aux bibliothèques du réseau, sur justificatif :

Les membres du réseau des bibliothèques universitaires de Toulouse (Archipel)

les demandeurs d'emploi

les bénéficiaires du RSA

les personnes handicapées

les personnes effectuant un stage dans un des établissements du réseau
(la durée d'inscription sera alignée sur la durée du stage)

les personnels du CNRS et des grands établissements : INRA, INSERM, INRIA, IRD, EHESS en poste dans les laboratoires de Toulouse et Midi-Pyrénées, ainsi que le personnel du CHU de Toulouse

les personnes relevant d'un établissement ayant passé une convention avec un des membres du réseau (les conventions de réciprocité stipulent que les établissements signataires accueillent dans leurs bibliothèques les étudiants de tous les membres du réseau)

Le personnel retraité de l'INSA de Toulouse

* Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

Article 9 : La part des droits d'inscription affectée au service commun de documentation est fixée par le conseil d'administration de l'établissement. Elle ne peut être inférieure à 34 €.

Le paiement est à régler en espèces ou par chèque à l'ordre de l'Agent comptable INSA de Toulouse

AIME - Formation CAO

Formation initiale CAO	Année civile 2023	Année civile 2024
Tarif à l'heure	3,15 €	3,15 €
Tarif au mois	235,00 €	235,00 €
Tarif à l'année	1 575,00 €	1 575,00 €
utilisation spécifique des moyens de CAO	sur devis	sur devis

Formation continue CAO	Année civile 2023	Année civile 2024
de 1 à 4 stagiaires (par jour et par stagiaire)	sur devis	sur devis
à partir du 5ème stagiaire (par jour et par stagiaire)	sur devis	sur devis

AIME – Formation Techno

Formation initiale Technologie PROCESS MOS/MEMS par SEMAINE	Année civile 2023	Année civile 2024
De 1 à 18 stagiaires Elèves d'écoles subventionnées par le Ministère de l'Education (MEN)(*) le stage complet	4 300,00 €	4 300,00 €
Formation initiale Technologie PROCESS NANO BIO ou Nano Imprint		
Pour 1 à 6 étudiants (durée du stage : 1 jour) Elèves d'écoles subventionnées par le Ministère de l'Éducation (MEN)(*)	675,00 €	675,00 €
Pour 7 à 12 étudiants (durée du stage : 2 jours) Elèves d'écoles subventionnées par le Ministère de l'Éducation (MEN)(*)	1 350,00 €	1 350,00 €
Au delà de 12 étudiants sont ajoutés Elèves d'écoles subventionnées par le Ministère de l'Éducation (MEN)(*)	135,00 €	135,00 €
Formation initiale Technologie PROCESS Diodes		
Le stage complet	2 350,00 €	2 350,00 €
Formation initiale Technologie PROCESS LUMELEC		
Le stage complet	2 350,00 €	2 350,00 €
Formation initiale Technologie PROCESS POLYSENS (Polysyst)		
le stage complet	4 300,00 €	4 300,00 €
Formation initiale Technologie PROCESS Nanocristal Inside		
le stage complet	4 300,00 €	4 300,00 €
Formation initiale Tech. PROCESS fabrication de cellules photovoltaïques		
le stage complet	1 800,00 €	1 800,00 €
Formation initiale MNEMS		
Le stage	4 300,00 €	4 300,00 €
Formation initiale Gas Sensor Nanocapteurs		
Le stage complet	4 300,00 €	4 300,00 €
Formation initiale Supermicrocap		
Le stage complet pour 12 étudiants maxi	2 000,00 €	2 000,00 €
Formation initiale Microfluidique		
Travaux pratiques de 1 à 6 stagiaires (par jour et par stagiaire)	47€/jour/étu.	47€/jour/étu.
Formation initiale AFM		
Travaux pratiques de 1 à 6 stagiaires (par heure et par stagiaire) Organisation de travaux pratiques spécifiques	6,30 €/h/étu. sur devis	6,30 €/h/étu. sur devis
Formation initiale aux autres PROCESS		
travaux pratiques en salles blanches spécifiques	sur devis	sur devis
Formation continue Technologie pour tous process		
Formation continue AFM		
Assurée à 100 % par l'AIME (par jour et par stagiaire – jusqu'à 6 stagiaires)	sur devis	sur devis
Assurée à 100 % par une filière de formation (par jour et par stagiaire – jusqu'à 6 stagiaires)	sur devis	sur devis
Formation AFM "AIME-BRUKER"		
	sur devis	sur devis

AIME – Prestations de Service

Prestations de service : opérations CAO	Année civile 2023		Année civile 2024	
	Recherche	Industriel	Recherche	Industriel
Tarif à l'heure Tarif au mois Tarif à l'année	sur devis		sur devis	

Prestations de Service : opérations Technologie	Année civile 2023		Année civile 2024	
	Recherche	Industriel	Recherche	Industriel
Opérations horaires ou unitaires : Assemblage sans opérateur Assemblage avec opérateur Attaque acide avec opérateur Attaque acide sans opérateur Boîtiers TO-5 Boîtiers TO-8 Wafer 2" Wafer 4" Autres wafers spécifiques Charge Métal pour dépôt évaporation Développement avec opérateur Développement sans opérateur Découpe TIC avec opérateur Découpe TIC sans opérateur déccoupe avec opérateur Découpe sans opérateur Découpe saphir avec opérateur Découpe saphir sans opérateur Dépôt métallique avec opérateur Dépôt métallique sans opérateur Enduction avec opérateur Enduction sans opérateur Ellipsomètre avec opérateur Ellipsomètre sans opérateur Fours thermiques avec opérateur Fours thermiques sans opérateur Gravure ionique avec opérateur Gravure ionique sans opérateur Implantation ionique avec opérateur Implantation ionique sans opérateur Lift Off solvant avec opérateur Lift Off solvant sans opérateur Lithographie électronique sans opérateur Lithographie électronique avec opérateur Métallisation avec opérateur métallisation sans opérateur Montage avec opérateur Montage sans opérateur Oxydation avec opérateur Oxydation sans opérateur Photolithographie avec opérateur Photolithographie sans opérateur polissage avec opérateur Polissage sans opérateur Profilomètre avec opérateur Profilomètre sans opérateur Spreading Resistance avec opérateur Spreading Resistance sans opérateur Résistivimètre avec opérateur Résistivimètre sans opérateur Résines Solvant Produits chimiques Études particulières	sur devis		sur devis	

AIME – MEB FEG

laboratoire	Équipe	Nombre de séances	Année civile 2023	Année civile 2024
LPCNO	N.C.O.	De 1 à 160 séances à partir de la 161ème séance	75 € la séance 118 € la séance	75 € la séance 118 € la séance
	Nanomag	De 1 à 40 séances à partir de la 41ème séance	75 € la séance 118 € la séance	75 € la séance 118 € la séance
	Nanotech	De 1 à 40 séances à partir de la 41ème séance	75 € la séance 118 € la séance	75 € la séance 118 € la séance
CEMES		De 1 à 20 séances à partir de la 21ème séance	75 € la séance 118 € la séance	75 € la séance 118 € la séance
LNCMI		De 1 à 20 séances à partir de la 21ème séance	75 € la séance 118 € la séance	75 € la séance 118 € la séance
AIME	universitaire Toulouse sans personnel	à l'unité	110 € la séance	110 € la séance
	universitaire Toulouse avec personnel	à l'unité	250 € la séance	250 € la séance
	Autres académies	à l'unité	320 € la séance	320 € la séance
	Privé et autre cas	à l'unité	500 € la séance	500 € la séance

Tarification TBI Plateforme MetaToul

Année civile 2024

DESCRIPTION	TARIF INTERNE INSA HT (1) Pas de TVA		TARIF EXTERNE PUBLIC HT (2) C+P+M		TARIF PRIVE HT (2) C+P+M+A	
	REFERENCE		REFERENCE		REFERENCE	
MISE A DISPOSITION (tarif journalier) LC-HRMS (Maintenance - Petit équipement - Calibration - Consommables - Fluides spéciaux)	I-MAD-HRMS	235,00 €	E-MAD-HRMS	270,00 €	P-MAD-HRMS	920,00 €
MISE A DISPOSITION (tarif journalier) RMN 500MHz - Avance III	I-MAD-500	185,00 €	E-MAD-500	210,00 €	P-MAD-500	850,00 €
MISE A DISPOSITION (tarif Horaire) RMN 500MHz - Avance III	I-MAD-500_H	7,50 €	E-MAD-500_H	9,00 €	P-MAD-500_H	35,50 €
MISE A DISPOSITION (tarif journalier) RMN 800MHz - Avance NEO	I-MAD-800	675,00 €	E-MAD-800	770,00 €	P-MAD-800	2 555,00 €
MISE A DISPOSITION (tarif Horaire) RMN 800MHz - Avance NEO	I-MAD-800_H	28,00 €	E-MAD-800_H	32,00 €	P-MAD-800_H	106,50 €
MISE A DISPOSITION (tarif à l'heure d'utilisation) Robot Preparateur	I-MAD-ROBOT	20,00 €	E-MAD-ROBOT	25,00 €	P-MAD-Robot	50,00 €
MISE A DISPOSITION ROBOT DE CULTURE HAUT DEBIT (Tarifs par jour)	I-MAD-CULTURE	395,00 €	E-MAD-CULTURE	450,00 €	P-MAD-CULTURE	535,50 €
EVALUATION DE LA DEMANDE DU CLIENT Mise en place opérationnelle Expertise - Formation - Conseils - Elaboration plan expérimental	I-EVAL	200,00 €	E-EVAL	230,00 €	P-EVAL	230,00 €
FORMATION ACCES AUTONOME RMN 500MHz - Avance III	I-FORM-500	520,00 €	E-FORM-500	595,00 €	P-FORM-500	1 230,00 €
FORMATION ACCES AUTONOME RMN 800MHz - Avance NEO	I-FORM-800	1 440,00 €	E-FORM-800	1 650,00 €	P-FORM-800	3 430,00 €
FORMATION ACCES AUTONOME LC-HRMS	I-FORM-HRMS	410,00 €	E-FORM-HRMS	465,00 €	P-FORM-HRMS	1 225,00 €
FORMATION ACCES AUTONOME ROBOT	I-FORM-ROBOT	295,00 €	E-FORM-ROBOT	335,00 €	P-FORM-ROBOT	1 225,00 €
METABOLOMIQUE Quantification Standard de quantification uniformément marqué 13C (IDMS) / mL	I-IDMS	30,00 €	E-IDMS	35,00 €	P-IDMS	35,00 €
PREPARATION AUTOMATISEE DES ECHANTILLON SUR ROBOT - Coût pour 1 manip	I-PREP-ROBOT	600,00 €	E-PREP-ROBOT	685,00 €	P-PREP-ROBOT	1 210,00 €
PREPARATION ECHANTILLON - Matrices cellulaires - Cout pour 1 échantillon	I-PREP-CELL	25,00 €	E-PREP-CELL	30,00 €	P-PREP-CELL	30,00 €
PREPARATION ECHANTILLON - Matrices tissulaires - Cout pour 1 échantillon	I-PREP-TISSUES	30,00 €	E-PREP-TISSUES	35,00 €	P-PREP-TISSUES	35,00 €
PROFILAGE METABOLOMIQUE CIBLEE PAR LC-HRMS (Métabolites centraux & Acides Aminés) - Cout pour 1 échantillon	I-TARGET-MS	90,00 €	E-TARGET-MS	110,00 €	P-TARGET-MS	225,00 €
PROFILAGE METABOLOMIQUE CIBLEE PAR LC-HRMS (CoA Courtes Chaines) - Cout pour 1 échantillon	I-TARGET-MS2	45,00 €	E-TARGET-MS2	55,00 €	P-TARGET-MS2	130,00 €
PROFILAGE METABOLOMIQUE CIBLEE PAR RMN 500MHz - Cout pour 1 échantillon	I-TARGET-500	30,00 €	E-TARGET-500	35,00 €	P-TARGET-500	100,00 €
PROFILAGE METABOLOMIQUE CIBLEE PAR RMN 800MHz - Cout pour 1 échantillon	I-TARGET-800	45,00 €	E-TARGET-800	50,00 €	P-TARGET-800	225,00 €
VALIDATION TECHNIQUE & BIOLOGIQUE ROBOT CULTURE HAUT DEBIT - Coût pour 1 manip	I-V-AUTO-FLUX	955,00 €	E-V-AUTO-FLUX	1 175,00 €	P-V-AUTO-FLUX	2 490,00 €
CARACTERISATION DE NOUVELLE MATRICE PAR RMN 800 MHz - Coût pour 1 matrice	I-CARACT-800	1 500,00 €	E-CARACT-800	1 800,00 €	P-CARACT-800	3 500,00 €
CONFIRMATION STRUCTURALE DE MOLECULE PAR RMN 500MHz - Coût pour 1 molecule	I-STRUCTUR-500	400,00 €	E-STRUCTUR-500	500,00 €	P-STRUCTUR-500	1 212,50 €
CONFIRMATION STRUCTURALE DE MOLECULE PAR RMN 800MHz - Coût pour 1 molecule	I-STRUCTUR-800	800,00 €	E-STRUCTUR-800	900,00 €	P-STRUCTUR-800	2 500,00 €
PRESTATION ANALYTIQUES METABOLOMIQUE ET FLUXOMIQUE (tarif journalier) par Spectrométrie de masse : metabolomique	I-R&D-METMS	890,00 €	E-R&D-METMS	1 020,00 €	P-R&D-METMS	1 900,00 €
PRESTATION ANALYTIQUES METABOLOMIQUE ET FLUXOMIQUE (tarif journalier) par Spectrométrie de masse : fluxomique	I-R&D-FLUXMS	1 335,00 €	E-R&D-FLUXMS	1 530,00 €	P-R&D-FLUXMS	2 415,00 €
PRESTATION ANALYTIQUES METABOLOMIQUE ET FLUXOMIQUE (tarif journalier) par Resonance magnetique Nucleaire RMN 500MHz - Avance III	I-R&D-RMNS500	890,00 €	E-R&D-RMNS500	1 015,00 €	P-R&D-RMNS500	2 300,00 €
PRESTATION ANALYTIQUES METABOLOMIQUE ET FLUXOMIQUE (tarif journalier) par Resonance magnetique Nucleaire RMN 800MHz - Avance NEO	I-R&D-RMN800	2 205,00 €	E-R&D-RMN800	2 525,00 €	P-R&D-RMN800	6 090,00 €
PRESTATION ANALYTIQUES METABOLOMIQUE ET FLUXOMIQUE Conseil par heure (Expertise, design experimentale, savoir-faire technique)	I-R&D-EXPERTISE	35,00 €	E-R&D-EXPERTISE	40,00 €	P-R&D-EXPERTISE	40,00 €
PRESTATION DE DEVELOPPEMENT SUR LE ROBOT DE FLUX HAUT DEBIT (tarif journalier)	I-R&D-ROBOT	550,00 €	E-R&D-ROBOT	655,00 €	P-R&D-ROBOT	1 160,00 €
FRAIS D'ENVOI ECHANTILLON STANDARD POUR QUANTIFICATION FR Livraison en carbo glace Valable pour un envoi en France	I-ENVOI-STD	190,00 €	E-ENVOI-STD	220,00 €	P-ENVOI-STD	220,00 €
PROFILAGE ISOTOPIQUE 2D PAR RMN 800MHz - Coût pour 1 échantillon	I-RMN-13C-2D	485,00 €	E-RMN-13C-2D	555,00 €	P-RMN-13C-2D	2 335,00 €
PROFILAGE ISOTOPIQUE PAR LC-HRMS (Métabolites centraux & Acides Aminés) - Coût pour 1 échantillon	I-ISOPROF-HRMS	110,00 €	E-ISOPROF-HRMS	150,00 €	P-ISOPROF-HRMS	275,00 €
PROFILAGE ISOTOPIQUE PAR LC-HRMS (CoA Courtes Chaines) - Coût pour 1 échantillon	I-ISOPROF-HRMS2	65,00 €	E-ISOPROF-HRMS2	75,00 €	P-ISOPROF-HRMS2	170,00 €
PROFILAGE ISOTOPIQUE PAR RMN 500MHz - Coût pour 1 échantillon	I-ISOPROF-500	50,00 €	E-ISOPROF-500	60,00 €	P-ISOPROF-500	125,00 €
PROFILAGE ISOTOPIQUE PAR RMN 800MHz - Coût pour 1 échantillon	I-ISOPROF-800	80,00 €	E-ISOPROF-800	90,00 €	P-ISOPROF-800	270,00 €
PRESTATION ROBOTIQUE POUR CULTURE HAUT DEBIT - Coût pour 1 run de 48 bioreacteurs	I-FLUX-ROBOT	3 930,00 €	E-FLUX-ROBOT	4 500,00 €	P-FLUX-ROBOT	5 355,00 €

(1) Incluant les frais de suivi de 7% mais pas les frais de gestion SAIC
(2) Incluant les frais de suivi de 7% et les frais de gestion SAIC de 16%

C= consommable M= maintenance
P= personnel A= amortissement

CATALOGUE DE PRIX PLATEAU TECHNIQUE D'ECOLOGIE TBI - INTERNE

TARIFS HT

REFERENCE	DESCRIPTION	Année civile 2023	Année civile 2024
Mi-001	Microscope épifluorescence - Formation initiale utilisation (3h)	100,00 €	100,00 €
Mi-002	Microscope épifluorescence - remise à niveau	50,00 €	50,00 €
Mi-003	Microscope épifluorescence - heure d'utilisation	15,00 €	15,00 €
Mi-004	Station analyse d'image : volocity (demi journée)	30,00 €	30,00 €
Mi-005	Station analyse d'image : Aide à l'analyse d'image (demi journée)	60,00 €	60,00 €
Mi-006	Microscope épifluorescence - Prestation observation, prise de photos (demi-journée)	80,00 €	80,00 €
Fi-001	FISH: Formation technique FISH espèce (2 à 3 demi journée)	150,00 €	150,00 €
Fi-002	FISH : Accompagnement d'un sujet FISH espèce (personnel fourni par l'équipe) 6 mois à 1 an	500,00 €	500,00 €
Fi-003	FISH : Encadrement d'un étudiant en totalité sujet FISH espèce, jusqu'à 6 mois	1 200,00 €	1 200,00 €
Fi-004	FISH: Réalisation d'un projet FISH espèce par le plateau (personnel plateau, prestation interne) 3 mois	1 800,00 €	1 800,00 €
Cr-001	Cryo-microtome: Formation à l'utilisation	50,00 €	50,00 €
Cr-002	Cryo-microtome: Aide à la mise au point, optimisation	100,00 €	100,00 €
Cr-003	Cryo-microtome: utilisation (demi journée)	20,00 €	20,00 €
Cr-004	Cryo-microtome: prestation coupe (demi journée)	80,00 €	80,00 €
Bm-001	Biologie moléculaire: PCR, qPCR, Extraction...: Formation	50,00 €	50,00 €
Bm-002	Biologie moléculaire: PCR, qPCR, Extraction...: Aide sur un projet (mise au point, accompagnement) 3 mois	300,00 €	300,00 €
Bm-002b	Biologie moléculaire: PCR, qPCR, Extraction...: Aide sur un projet (échantillons complexes) 3 mois	600,00 €	600,00 €
Bm-003	Biologie moléculaire: PCR, qPCR, Extraction...: réalisation de manipulation par le plateau (journée)	100,00 €	100,00 €
Bm-003b	Biologie moléculaire: réalisation de manipulation par le plateau (échantillons complexes) (journée)	200,00 €	200,00 €
Bm-004	Biologie moléculaire: PCR, qPCR, Extraction...: utilisation d'un appareil (par utilisation)	5,00 €	5,00 €
Nt-001	Mise au point nouvelle technique : uniquement personnel plateau (3mois)	1 500,00 €	1 500,00 €
Nt-002	Mise au point nouvelle technique : personnel équipe et plateau (3mois)	800,00 €	800,00 €
Nt-003	Mise au point nouvelle technique : accompagnement (3mois)	400,00 €	400,00 €
Mi-003b	Microscope épifluorescence - heure d'utilisation avec soutien technique	30,00 €	30,00 €
Bm-005	Biologie moléculaire: qPCR CFX96 Biorad: Formation pour utilisation de l'appareil (run, plan de plaque)	30,00 €	30,00 €
Bm-005b	Biologie moléculaire: qPCR CFX96 Biorad: Formation poussée (run, plan de plaque, traitement des résultats)	100,00 €	100,00 €
Bm-006	Biologie moléculaire: qPCR CFX96 Biorad: un run (par utilisation, plaque et film fournis)	15,00 €	15,00 €
Bm-007	Biologie moléculaire: qPCR CFX96 Biorad: prestation, 1 run, resultats bruts	50,00 €	50,00 €
Bm-008	Biologie moléculaire: qPCR CFX96 Biorad: prestation forfait simple (environs 3 runs + traitement des résultats)	200,00 €	200,00 €
Bm-009	Biologie moléculaire: qPCR CFX96 Biorad: prestation complexe (nombreux runs + traitement des résultats)	600,00 €	600,00 €
Mic-001	Mise en culture (par jour), suivie de culture, nunc...	50,00 €	50,00 €
Mic-002	Determination de population (par jour)	100,00 €	100,00 €
Conso	Achat de consommable par plateau	100,00 €	100,00 €
	consommable spécifique à la charge de chaque équipe		

CATALOGUE DE PRIX PLATEAU TECHNIQUE D'ECOLOGIE TBI - EXTERIEUR

TARIFS HT

REFERENCE	DESCRIPTION	Année civile 2023	Année civile 2024
Ex-Mi-001	Microscope épifluorescence - Formation initiale utilisation (3h)	255 €	255 €
Ex-Mi-002	Microscope épifluorescence - remise à niveau	130 €	130 €
Ex-Mi-003	Microscope épifluorescence - heure d'utilisation	40 €	40 €
Ex-Mi-003b	Microscope épifluorescence - heure d'utilisation par personnel plateau	95 €	95 €
Ex-Mi-004	Station analyse d'image : volocity (demi journée)	40 €	40 €
Ex-Mi-005	Station analyse d'image : Aide à l'analyse d'image (demi journée) ou analyse par plateau	140 €	140 €
Ex-Mi-006	Microscope épifluorescence - Prestation observation, prise de photos (demi-journée)	255 €	255 €
Ex-Fi-001	FISH espèce: Mise au point par journée	300 €	300 €
Ex-Fi-002	FISH espèce : Analyse d'échantillon par journée	227 €	227 €
Ex-Fi-003	FISH : Encadrement d'un étudiant en totalité sujet FISH espèce, 3 mois	5 100 €	5 100 €
Fi-004	FISH: Réalisation d'un projet FISH espèce par le plateau (personnel plateau, prestation interne) 3 mois		
Ex-Cr-001	Cryo-microtome: Formation à l'utilisation	170 €	170 €
Ex-Cr-002	Cryo-microtome: mise au point, optimisation 2j	715 €	715 €
Ex-Cr-003	Cryo-microtome: utilisation (demi journée)	75 €	75 €
Ex-Cr-004	Cryo-microtome: prestation coupe (demi journée)	185 €	185 €
Bm-001	Biologie moléculaire: Run PCR prestation	145 €	145 €
Bm-002	Biologie moléculaire: Run qPCR prestation	195 €	195 €
Bm-003	Biologie moléculaire: Run RT prestation	115 €	115 €
Bm-004	Biologie moléculaire: Extraction ADN mise au point (tests kits hors prix différents kits) / kit	280 €	280 €
Bm-005	Biologie moléculaire: Extraction ADN prestation (hors kits) 8 échantillons	280 €	280 €
Bm-006	Biologie moléculaire: Extraction ARN mise au point	280 €	280 €
Bm-007	Biologie moléculaire: Extraction ARN prestation	280 €	280 €
Bm-008	Biologie moléculaire: qPCR CFX96 Biorad: Formation pour utilisation de l'appareil (run, plan de plaque)	95 €	95 €
Bm-009	Biologie moléculaire: qPCR CFX96 Biorad: Formation poussée (run, plan de plaque, traitement des résultats)	320 €	320 €
Bm-010	Biologie moléculaire: qPCR CFX96 Biorad: un run (par utilisation, plaque et film fournis)	40 €	40 €
Bm-011	design d'amorce et vérification efficacité	145 €	145 €
Bm-012	Biologie moléculaire: qPCR CFX96 Biorad: traitement des résultats / plaque	55 €	55 €
Bm-013	Biologie moléculaire: developpement, mise au point (par jour)	335 €	335 €
Ex-Mic-001	Mise en culture (par jour)	335 €	335 €
Ex-Mic-002	Determination de population (par jour)	335 €	335 €
Ex-dj-AI	Demi journée Assistant Ingénieur	130 €	130 €
Ex-j-AI	Journée Assistant Ingénieur	240 €	240 €
Ex-dj-IE	Demi journée Ingénieur d'étude	165	165
Ex-j-IE	Journée Ingénieur d'étude	310 €	310 €
Ex-dj-IR	Demi journée Ingénieur de Recherche	230 €	230 €
Ex-j-IR	Journée Ingénieur de Recherche	410 €	410 €
Ex-exp	Frais d'expertise 1 jour	300 €	300 €
Ex-mis	frais mission	250 €	250 €
Ex-transf	transfert technologique 2j	2 500 €	2 500 €
Ex-red rap	Rédaction de rapport	510 €	510 €
Ex-conso	consommable spécifique (sonde FISH, primer PCR, primer qPCR, Kit biologie...)	150 €	150 €
Ex-conso	consommable spécifique (sonde FISH, primer PCR, primer qPCR, Kit biologie...)	560 €	560 €
	Suivre de projet (qualité, fluides, environnement, présentation, ...)		

MICROSCOPIE ELECTRONIQUE A BALAYAGE (DEPARTEMENT PHYSIQUE)

TARIFS HT

	Désignation	Année civile 2023	Année civile 2024
Universitaires	Imagerie et analyse X	65€ / heure	65€ / heure
Industriels	Imagerie et analyse X	100€ / heure	100€ / heure
Universitaires et industriels	Conseil Ingénierie et préparation d'échantillons	45 €	45 €
Universitaires	Utilisation salle de microcaractérisation (MEB et analyse X) pour formation	100€ / séance	100€ / séance

MICROSCOPE ELECTRONIQUE A BALAYAGE JEOL 5310 LV du TBI

TARIFS HT

	Désignation	Année civile 2023	Année civile 2024
Equipes du LISBP EAD9 et EAD10	Imagerie et analyse X	70€ / demi-journée	70€ / demi-journée

MISCROSCOPE ACOUSTIQUE A BALAYAGE

TARIFS HT

	Désignation	Année civile 2023	Année civile 2024
Universitaires et Industriels	Imagerie Acoustique	65€ / heure	65€ / heure

TBI : plateau d'analyses chimie et biomolécules

Responsable : Mansour BOUNOUBA

Nom de la prestation	Selon norme	Année civile 2024 prestation interne INSA HT	Année civile 2024 prestation externe HT
Acides gras totaux (extraction accéléré par solvant)		4,00 €	58,00 €
Acides gras volatils (par chromatographie gazeuse)	NF EN 14106	4,00 €	15,31 €
Ammonium (par méthode KJELDHAL)	NF T90-015-01	4,00 €	31,32 €
Ammonium (par méthode NESSLER)	NF T90-015-00	3,00 €	16,82 €
Analyse de gaz portable (par élément)		11,00 €	39,28 €
Azote global (par COT-mètre)	NF EN 1484	11,00 €	39,44 €
Azote organique (par méthode KJELDHAL)	NF EN 25663	7,00 €	61,48 €
Carbone inorganique (par COT-mètre)		11,00 €	39,44 €
Carbone organique total (éch. liquide)	NF EN 1484	11,00 €	39,44 €
Carbone organique total (éch. solide)		16,00 €	45,24 €
CPG BIOGAZ à la journée		53,00 €	114,84 €
CPG FID à la journée		22,00 €	78,88 €
DBOmétrie_AT4		16,00 €	445,44 €
DBOmétrie_DBO30 _ DBO ultime	NF EN 1899-2	68,00 €	505,76 €
DBOmétrie_DBO5		18,00 €	447,76 €
Demande chimique en oxygène (macro-méthode)		11,00 €	65,96 €
Demande chimique en oxygène (macro-méthode, éch. solide)	NF T90-101	15,00 €	70,44 €
Demande chimique en oxygène (micro-méthode)		6,20 €	17,93 €
Détermination du biogaz (par chromatographie gazeuse) (CO2, CH4, H2S, N2, O2, H2)	ASTM D1945-14(2019)	7,00 €	21,46 €
HPLC à la journée		90,00 €	156,96 €
kit NH4	NF T90-015-2	7,00 €	34,80 €
Kit NO2	NF EN 26777	6,00 €	33,64 €
kit NO3	ISO 7890-3	8,00 €	35,96 €
kit P total	NF EN ISO 6878	8,00 €	35,96 €
Matières en suspension, matières sèches, matières volatiles	NF T90-105-2 NF EN 872	2,00 €	29,00 €
Nitrates par spectrométrie automatique - 20 éch min	NF EN ISO 13395	4,00 €	15,31 €
Nitrites par spectrométrie automatique - 20 éch min	NF EN ISO 13395	3,00 €	14,15 €
Sels minéraux anions et cations (par chromatographie ionique)	NF EN ISO 10304-1 (ANIONS) NF EN ISO 14911 (CATIONS)	16,00 €	44,92 €
préparation d'échantillon liquide (dilution, filtration) tarif horaire		49,00 €	111,31 €
préparation d'échantillon solide (broyage, séchage) tarif horaire		49,00 €	111,31 €
traitement de données/rapport tarif horaire		49,00 €	111,31 €
Accompagnement - formation à l'analyse pour accès plateforme tarif horaire		49,00 €	111,31 €

Nom CRITT GPTE
Tutelle/Gestion INSA
Equipe

Responsable Xavier LEFEBVRE

Date et Référence validation CA Tarif validé par le CA INSA	année 2024
--	------------

Nature de la prestation	Tarif prestation interne (€/j)	Tarif prestation externe (€/j)
Analyse Cycle de Vie_filières procédés	306	401
modélisation_procédé méthanisation	510	668
modélisation_procédé méthanation	510	668
modélisation_procédé boue activée	436	571
modélisation_procédé à biomasse fixée	436	571
modélisation_procédé acidogène	510	668
modélisation_procédé physico-chimique	436	571
modélisation_biodétérioration des matériaux	436	571
caractérisation fonctionnelle des consortias microbiens	406	532
pilote_conception	471	616
pilote_modification	471	616
pilote_maintenance	471	616
pilote_interfaçage supervision	406	532
pilote_suivi	306	401
mise au point méthode analytique (matrice = eau, boue, solides, gaz, matériaux)	306	401

TARIFICATION DE MESURES SUR UN EQUIPEMENT DRX DU LPCNO

TARIFS HT

Diffraction X LPCNO

	Année civile 2023			Année civile 2024		
	Films	poudres	Poudres Haute Temperature	Films	poudres	Poudres Haute Temperature
Plateforme NanoRX	12€/h	12€/h	24€/h	12€/h	12€/h	24€/h
Labos Academiques	60€/h	60€/h	72€/h	24€/h	24€/h	48€/h
Industriels	300€/h	300€/h	300€/h	300€/h	300€/h	300€/h

PLATE-FORME MECANIQUE DES FLUIDES (GP3E)

TARIFS HT

Désignation	Année civile 2023	Année civile 2024
<u>PART FIXE/FORMATION</u>		
Utilisateurs de l'INSA ayant participé à l'achat de la Plate-forme	400,00 €	400,00 €
Universitaire extérieur	500,00 €	500,00 €
<u>PART VARIABLE/PAR ELEVE</u>		
Proportionnelle au nombre d'étudiants attendus par formati	0,62 €	0,68 €

TARIFICATION PLATEFORME BIOPUCES
TARIFS HT

Désignation	Tarifs 2023		Tarifs 2024	
	Laboratoires académiques et laboratoires PME-PMI Aide régionale (C+P+M)	Laboratoire privé (C+P+M+A)	Laboratoires académiques et laboratoires PME-PMI Aide régionale (C+P+M)	Laboratoire privé (C+P+M+A)
Evaluation de la demande du client Mise en place opérationnelle Expertise - Formation - Conseils Elaboration plan expérimental	128	128	128	128
Spotting (L = nombre de lame compris entre 1 et 50) Dépôt sur lame Dépôt Epoxy	152 152 + L*16,1	177 177+ L*16,1	152 152 + L*16,1	177 177+ L*16,1
Contrôles qualités - Bioanalyzer <i>Prix pour puce entière avec personnel</i> ARN nano ARN pico DNA 1000 DNA HS	73,92 75 74,72 99,2	109,92 108 110,72 132,2	69 69,68 69,72 90,6	105 102,68 105,72 123,6
Contrôle Qualité à réception des échantillons <i>Bioanalyzer-Nanodrop-Qubit - avec personnel 1 à 12 échantillons</i> microarrays ARN nano microarrays ARN pico RNAseq ARN tot RNAseq ARNm ADNg ChIPseq métagénomique 16S produits PCR	89,12 99,47 89,12 99,47 40,44 25,24 40,44 132,00	152,12 132,47 152,12 132,47 67,44 25,24 67,44 168,00	84,20 94,15 84,20 94,15 40,44 25,24 40,44 122,62	147,20 127,15 147,20 127,15 67,44 25,24 67,44 158,62
Marquage Agilent Expression Avec personnel (E= nombre d'échantillons compris entre 1 et 12)	240 + E*75,09	240 + E*83,09	219,75 + E*70,07	219,75 + E*86,07
Hybridation Agilent Avec personnel hyb avec gasket 1 zone (E= nombre d'échantillons compris entre 1 et 12) hyb avec gasket 2 zones (E= nombre d'échantillons compris entre 1 et 12) hyb avec gasket 4 zones (E= nombre d'échantillons compris entre 1 et 12) hyb avec gasket 8 zones (E= nombre d'échantillons compris entre 1 et 12)	96 + 43,7*E 96 + 30,02*E 96 + 24,57*E 96 + 20,38*E	96 + 45,8*E 96 + 32,12*E 96 + 26,77*E 96 + 22,48*E	96 + 41,1*E 96 + 28,1*E 96 + 23*E 96 + 19*E	96 + 43,1*E 96 + 31,8*E 96 + 26,80*E 96 + 22,85*E
Scan Avec personnel	42	82	42	82
Analyse d'image (FE + QC) Prix par lame Agilent	19,2 multiplié par le nbre B'échantillon/lame	22,2 multiplié par le nbre B'échantillon/lame	19,2 multiplié par le nbre B'échantillon/lame	22,2 multiplié par le nbre B'échantillon/lame
AFFYMETRIX <i>Traitement des échantillons + contrôle qualité + hybridation + scan</i> Lame avec personnel (E= nombre d'échantillons compris entre 1 et 20) Clariom S Clariom S pico Clariom D Clariom D pico	452,64 + E*242,07 452,64 + E*267,07 x 452,64 + E*450,07	528,64+E*284,07 528,64+E*309,07 x 528,64+E*492,07	442,8 + E*239,27 442,8 + E*243,27 442,8 + E*388,27 442,8 + E*402,27	518,8 + E*281,27 518,8 + E*285,27 518,8 + E*430,27 518,8 + E*444,27
Séquençage <i>Sélection des mRNA</i> Ribodepletion avec personnel (E= nbre d'échantillons compris entre 1 et 12) Sélection des PolyA avec personnel (E= nbre d'échantillons compris entre 1 et 12) <i>Librairies</i> RNAseq avec personnel (E= nbre d'échantillons compris entre 1 et 11) DNAG (NEB) avec personnel (E= nbre d'échantillons compris entre 1 et 11) ChIPseq avec personnel (E= nbre d'échantillons compris entre 1 et 11) 16S maison avec personnel (E= nbre d'échantillons compris entre 1 et 11) 16S Lifetech avec personnel (E= nbre d'échantillons compris entre 1 et 11) Lib PCR (NEB) (E= nbre d'échantillons compris entre 1 et 11) Purification produit PCR (E= nbre d'échantillons compris entre 1 et 11) ADN génomique 400pb (NEB) (E= nbre d'échantillons compris entre 1 et 11) <i>Séquençage (OT2 + Seq+QC) coût/puce avec personnel</i> Puce 520 Puce 530 Puce 540	198,15 + E*81 166,15 + E*2,8 372,66 + E*146,52 199,87 + E*36,34 343,87 + E*150,73 x 535,61 + E*111,85 167,87 + E*32,65 135,87 + E*11,44 199,87+E*37,23 1749,2 1906,7 2026,075	247,15 + E*81 215,15 + E*2,8 372,66 + E*155,72 199,87 + E*45,7 343,87+ E*160,43 x 535,61+ E*118,05 167,87+E*41,85 135,87 + E*32,08 199,87+E*51,43 2077,2 2234,7 2354,075	198,15 + E*81 166,15 + E*2,8 362,8 + E*118,11 205,2 + E*24,6 337,0 + E*122,5 324+ E*13,7 501,3 + E*88,02 175,9 + E*21,2 138,6 + E*1,6 205,2+E*29,9 1559,05 1661,8 1718,675	247,15 + E*81 215,15 + E*2,8 411,8 + E*118,11 254,17 + E*24,6 386,0 + E*122,5 373+ E*13,7 550,3 + E*88,02 224,9+E*21,2 171,6 + E*1,6 254,2+E*29,9 1887,05 1989,8 2046,675
Analyse statistique de données Analyses Bioinformatiques et Biostatistiques (en jour)	240	258	240	258
Frais Gestion Saic Suivi Projet (rédaction, rapport, communication, qualité...) Total frais supplémentaires	Montant total devis multiplié par 1,191 (sauf pour PI) 1,075 1,280325	Montant total devis multiplié par 1,191 1,075 1,280325	Montant total devis multiplié par 1,18 (sauf pour PI) 1,075 1,2685	Montant total devis multiplié par 1,18 1,075 1,2685

TARIFICATION PLATEFORME GeT-BIOPUCES

TARIFS HT

Intitulé	2024		
	INSA	Externe	Privé
	avec frais environnement	avec frais environnement + frais INSA	avec amortissement + frais environnement + frais INSA
DIVERS			
Forfait personnel par heure	37,49	42,70	45,73
Forfait personnel par demi journée	149,94	170,79	182,93
Forfait personnel par jour	281,14	320,23	342,99
Envoi colis TA	52,50	59,80	64,05
Envoi colis -20°C	210,00	239,20	256,20
Etude de faisabilité (en jour)	281,14	320,23	342,99
Evaluation de la demande client	149,94	170,79	182,93
SPOTTING			
Consommable lame Epoxy_scan_analyse (par échantillon)	56,07	63,87	68,41
Forfait personnel spotting	197,34	224,78	324,02
QC			
QC ech ADN bioanalyzer	6,86	7,82	12,22
QC ech ADN High Sense bioanalyzer	9,95	11,33	15,98
QC ech ARN nano bioanalyzer	6,79	7,73	12,12
QC ech ARN pico bioanalyzer	7,52	8,57	13,02
QC ADN bioanalyzer (puce entière)	82,37	93,83	146,61
QC ADN High Sense bioanalyzer (puce entière)	111,35	126,84	181,97
QC ARN nano bioanalyzer (puce entière)	81,45	92,77	145,48
QC ARN pico bioanalyzer (puce entière)	84,60	96,36	149,33
Consommable Qubit/echantillon	1,01	1,15	1,23
ANALYSES			
Analyses de données de séquençage (par jour)	305,03	347,44	395,19
Analyses de données de microarray (par jour)	305,03	347,44	395,19
MICROARRAY Agilent			
Consommable Microarray GE Agilent puce marquage hyb lavage_scan (par 8)	1 424,29	1 622,33	1 814,62
Forfait personnel Microarray GE Agilent	711,24	810,14	888,21
MICROARRAY Affymetrix			
Consommable Affymetrix Clariom S (par 10)	2 311,95	2 633,42	3 505,91
Consommable Affymetrix Clariom S pico (par 12)	2 820,72	3 212,93	4 259,58
Forfait personnel Affymetrix Clariom S	851,81	970,26	1 059,71
Consommable Affymetrix Clariom D (par 10)	4 277,55	4 872,33	5 903,94
Consommable Affymetrix Clariom D pico (par 12)	5 240,97	5 969,71	7 212,29
Forfait personnel Affymetrix Clariom D	843,41	960,69	1 049,46
Puce Clariom S sans marquage (lot de 2)	320,25	383,02	390,71
Puce Clariom D sans marquage (lot de 2)	663,60	793,67	809,59
Kit de marquage WT plus (10 reactions)	1 155,00	1 381,38	1 409,10
Kit de marquage WT pico (12 reactions)	1 518,30	1 815,89	1 852,33
SEQUENCAGE Miseq			
Run Miseq nano V2 500 cycles	840,00	952,80	1 921,50
Run Miseq 300 cycles V2	1 396,50	1 584,03	2 600,43
RunMiseq 500 cycles V2	1 501,50	1 703,13	2 728,53
Run Miseq 150 cycles V3	1 260,00	1 429,20	2 433,90
Run Miseq 600 cycles V3	1 701,00	1 929,42	2 971,92
Librairie Miseq PCR2	5,25	5,96	6,41
Librairie Miseq PCR1 + PCR2	10,50	11,91	12,81
Forfait personnel Miseq PCR2	1 207,08	1 369,17	1 472,64
Forfait personnel Miseq PCR1+PCR2	1 806,84	2 049,47	2 204,34
SEQUENCAGE Novaseq			
Librairie RNAseq	83,28	94,86	106,29
Run Novaseq SP 2*150pb 1 ligne	2 976,75	3 390,66	3 631,64
Run Novaseq SP 2*150pb 2 lignes	4 823,70	5 494,42	5 884,91
Run Novaseq S4 2*150pb 1 ligne	5 747,70	6 546,90	7 012,19
Run Novaseq SP 2*150pb 2 lignes	4 008,90	4 566,33	4 890,86
Novaseq/Nextseq forfait personnel synthèse de librairies	562,28	640,46	685,98
SEQUENCAGE S5			
Forfait TBI resequençage ADN souche bacterienne	350,00		
Forfait TBI resequençage ADN levure 12Mb max	380,00		
Forfait TBI resequençage ADN levure sup 12Mb	550,00		
Librairie ARN	79,24	90,25	112,97
Forfait personnel RNAseq	449,82	512,37	548,78
Ribodépletion des ARNs	69,40	79,05	109,00
Forfait personnel ribodepletion	149,94	170,79	182,93
Librairie ADN	39,25	44,70	72,22
Forfait personnel DNaseq	281,14	320,23	342,99
Librairie Métagénomique	35,86	40,84	47,72
Forfait personnel Métagénomique	281,14	320,23	342,99
Librairie Chipseq	35,86	40,84	48,52
Forfait personnel Chipseq	281,14	320,23	342,99
Egel	23,31	26,55	28,44
Run 510 Ion Chef/S5	1 264,57	1 440,40	2 525,10
Run 520 OT2/S5	1 626,37	1 852,51	2 830,95
Run 520 Ion Chef/S5	1 508,96	1 718,77	2 894,81
Run 530 OT2/S5	1 767,02	2 012,72	3 043,73
Run 530 Ion Chef/S5	1 649,60	1 878,98	3 107,58
Run 540 OT2/S5	1 811,78	2 063,70	3 108,55
Run 540 Ion Chef/S5	1 795,24	2 044,86	3 327,90
Run 550 Ion Chef/S5	2 867,81	3 266,58	4 196,88
Forfait personnel IonChef	149,94	170,79	182,93
Forfait personnel OT2	449,82	512,37	548,78
SEQUENCAGE Long fragment			
Forfait consommable librairie_sequençage ADNg ONT	1 039,15	1 183,64	1 010,16
Forfait consommable librairie_sequençage plasmide ONT (par échantillon)	21,00	23,92	25,62
Forfait personnel librairie_sequençage ADN ONT	56,23	64,05	68,60
Extraction DNA HMW bacterie	10,50	11,96	12,81
Forfait personnel extraction DNA HMW bacterie	149,94	170,79	182,93
Extraction DNA HMW levure	52,50	59,80	64,05
Forfait personnel extraction DNA HMW levure	224,91	256,18	274,39

TARIFS

VAT included 10%	Early Bird registration Until April, 14 2024	Regular registration From April, 15 2024	Onsite Registration August, 27 – 30, 2024
RILEM member	650 €	€ 750	1 000 €
Non-RILEM member	850 €	950 €	1 400 €
Doctoral and Post-doctoral students (24 months after PhD defence)	275 €	350 €	650 €
RILEM member participating in RILEM Week only	75 €	100 €	120 €
Gala dinner (per participant)	100 €	100 €	100 €
Sponsor libre (entitles to a logo on conference materials, 1 free conference registration)	entre 500 euros et 5000 euros		

Remise des prix jeunes chercheurs

1er prix pour un papier	1 000,00 €
2ème prix pour un papier	750,00 €
3ème prix pour un papier	500,00 €
1er prix pour un poster	500,00 €
2ème prix pour un poster	300,00 €
3ème prix pour un poster	200,00 €

LignoBiotech 2024

14-17 Octobre 2024, Toulouse

130 personnes attendues

Responsables scientifiques Guillermina Raquet, Claire Dumon

Tarif Sponsor HT

Bronze	500,00 €
Silver	1 000,00 €
Gold	2 000,00 €
Platinum	4 000,00 €

Tarif repas accompagnant HT : 100 €

SynCell24

17 - 18 - 19 avril 2024, Toulouse

150 personnes attendues

Responsables scientifique Christophe Danelon

TARIFS

	Tarif HT
Académiques	300,00 €
Etudiants	200,00 €
Industriels	400,00 €
Repas de gala 18/04/24 pour les participants et les accompagnants	80,00 €

Journées pédagogiques de la Coordination Nationale pour la Formation et Micro-électronique 2024

29/11 au 01/12/2023

55 participants attendus

Tarif HT

Par personne 320,00 €

Délibération CA	N° 7 du 23 novembre 2023		Nature : Réglementaire x Non réglementaire Réglementaire financière (budget et BR transmission au recteur 15 jours avant CA) Entrée en vigueur : Dès publication Dès publication et transmission au recteur x	
Responsable rédaction	Julien Saint Laurent Directeur général des services		Vu	
Approbateur	Présidente du CA		Délibération adoptée Délibération non adoptée Signature : Pour la Présidente Le Directeur Bertrand RAQUET	
Analyse du vote	Quorum	18	Pour	30
			Abstention(s)	0
	Votants	30	Contre	0
			Refus de vote	0
Publiée sur le site internet le : 30/11/2023 Transmis au recteur le : 30/11/2023		Modalités de recours contre la présente délibération : <i>En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la direction de l'INSA (sec-gen@insa-toulouse.fr) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (Télérecours citoyens : https://www.telerecours.fr/)</i>		

Campagne d'emplois

Texte :

Vu l'avis favorable du Comité Social d'Administration du 07 novembre 2023
Sous-réserve de la soutenabilité budgétaire et de l'avis de la tutelle

Le conseil d'administration approuve la campagne d'emplois 2024 ci-après résumée.

PU	MCF	2 nd degré	TOTAL
4	3/4	1	8/9

IGR	IGE	ASI	TECH	ADT	TOTAL
1	1	4	2	1	9

Délibération CA	N° 8 du 23 novembre 2023		Nature : Réglementaire x Non réglementaire Réglementaire financière (budget et BR transmission au recteur 15 jours avant CA) Entrée en vigueur : Dès publication Dès publication et transmission au recteur x	
Responsable rédaction	Julien Saint Laurent Directeur général des servies		Vu	
Approbateur	Présidente du CA		Délibération adoptée Délibération non adoptée Signature : Pour la Présidente Le Directeur Bertrand RAQUET	
Analyse du vote	Quorum	18	Pour	30
			Abstention(s)	0
	Votants	30	Contre	0
			Refus de vote	0
Publiée sur le site internet le : 30/11/2023 Transmis au recteur le : 30/11/2023		Modalités de recours contre la présente délibération : <i>En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la direction de l'INSA (sec-gen@insa-toulouse.fr) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (Télérecours citoyens : https://www.telerecours.fr/)</i>		

Indemnitaire

Texte :

Vu l'avis favorable du Comité Social d'Administration du 7 novembre 2023

Article 1 : Soutien aux rémunérations des BIATSS non titulaires, année 2023

Dans le cadre du budget rectificatif n°2 2023, il est proposé au Conseil d'administration d'approuver l'enveloppe supplémentaire suivante :

Soutien à la rémunération des CDD et CDI BIATSS ainsi qu'aux CDI SAIC et CDD de la cellule de gestion du SAIC : 31 000€ en 2023, versement ponctuel en fin d'année 2023 non soclé à l'identique du soutien indemnitaire de 2023 pour les agents titulaires.

L'enveloppe budgétaire pour les agents titulaires est intégrée au sein du Budget initial 2023.

Article 2 : Soutien à l'indemnitaire des BIATSS titulaires et soutien aux rémunérations des BIATSS non titulaires, année 2024

Dans le cadre du budget initial 2024, il est proposé au Conseil d'administration d'approuver les enveloppes suivantes :

- *Gratification des assistants de prévention : 200 euros bruts/an/assistant soit 7000 euros pour l'année 2024*
- *Soutien indemnitaire pour les titulaires BIATSS – RIFSEEP et soutien à la rémunération des CDD et CDI BIATSS ainsi qu'aux CDI SAIC et CDD de la cellule de gestion du SAIC : 155 000€ pour 2024*
- *Soutien au complément de rémunération des contractuels BIATSS de catégorie C (100 €) et B (50 €) prime "Najat" : enveloppe de 1000€ en 2024 pour les agents contractuels en CDD de catégorie C et B ayant moins d'1 an d'ancienneté, ce complément de rémunération est, depuis le 1er janvier 2022, intégré au complément de rémunération versé aux agents contractuels ayant plus d'1 an d'ancienneté ainsi qu'aux agents titulaires.*